



Sepp Blatter
Foundation

Rapport annuel 2014

Rapport annuel 2014

La Sepp Blatter Foundation vient de clôturer son 8^e exercice depuis sa fondation, le 1^{er} mars 2006.

Son rapport annuel 2014 se présente comme suit :

1. Conseil de fondation

Depuis le 14 juillet 2011, la composition du conseil de fondation est la suivante :

- Niklaus Furger, président, Viège
- Sepp Blatter, membre fondateur, Viège
- Corinne Blatter Andenmatten, membre et secrétaire, Viège
- Jean-Paul Brigger, membre, Saint-Nicolas

2. Activités

Remise du Prix 2013, le 12 avril 2014, à Glis

Le Prix 2013 de la Sepp Blatter Foundation a été remis officiellement à Insieme Oberwallis à Glis, le 12 avril 2014.

Très impressionné par l'engagement de l'institution, le conseil de fondation de la Sepp Blatter Foundation a décidé lors de sa dernière séance, le 31 octobre 2013, de décerner le Prix 2013 doté de 20 000 francs suisses à Insieme Oberwallis, à Glis. La fondation entend ainsi apporter sa contribution au bien-être des personnes ayant des besoins particuliers dans la partie germanophone du Valais en leur garantissant des soins et une prise en charge de qualité.

En 50 ans d'existence, Insieme Oberwallis s'est développée jusqu'à devenir la plus grande institution sociale du canton. Plus de 300 spécialistes y suivent quelque 500 enfants et adultes ayant des besoins particuliers et les accompagnent dans la vie, tant dans la gestion du quotidien que sur la voie de la réalisation de soi.



Séances du conseil de fondation

Calendrier des séances du conseil de fondation tenues en 2014 :

- Séance extraordinaire (via Internet), le lundi 3 février 2014
- Séance ordinaire n°19, le vendredi 11 avril 2014, à Viège
- Séance ordinaire n°20, le vendredi 31 octobre 2014, à Viège

Principales décisions prises :

Séance du 3 février 2014

- États financiers et rapport de gestion établis par la Zenhäusern Treuhand AG.
- Pouvoir de signature individuel auprès de la BCV confié à Corinne Blatter Andenmatten.
- Utilisation de la banque en ligne pour les paiements à l'avenir.
- Nouvelle répartition des tâches.

Séance n°19 du 11 avril 2014

- Approbation définitive des comptes annuels 2013 et du bilan au 31 décembre 2013.

Décision : - Dotation au fonds des dons de : CHF 90 000,00
 - Report à nouveau de : CHF 4 219,45

- Analyse de cinq demandes d'aide financière et décision.
Réponse positive à la demande déposée par le FC Turtmann d'un don de CHF 2 000 pour financer ses tournois juniors E et F.
- Présentation de la nouvelle formule du site Internet.
- Présentation des nouveaux témoignages de Pelé, Cafu, Hierro, Cannavaro et Matthäus.
- Présentation du rapport annuel 2013.



Séance n°20 du 31 octobre 2014

- Débat sur l'attribution du Prix 2014. Le FC Oberwallis Naters AG pris en considération.
- Dotation du Prix portée à CHF 25 000,00.
- Analyse de six demandes d'aide financière et décision.
Réponse positive à la demande déposée par le FC Mörel-Filet d'un don de CHF 3 000,00 pour financer l'extension des vestiaires sur le terrain de Sand.
- Présentation du bilan et du compte de résultat pour la période de janvier à octobre 2014.
- Attente du témoignage écrit d'insieme oberwallis.
- Compte Twitter personnel de Sepp Blatter relié à celui de la fondation.
- Dépliant de deux pages en cours d'élaboration.

3. Dons reçus par la fondation

Durant l'exercice sous revue, la fondation a activement poursuivi sa collecte de fonds auprès des membres de son conseil de fondation et autres donateurs.

Durant l'exercice sous revue, les dons ont atteint CHF 19 284,80 au total.

Que tous les donateurs soient ici chaleureusement remerciés pour leur soutien.

4. Charges et produits

Durant l'exercice sous revue, le montant total des dépenses a été de CHF 27 746,75, répartis comme suit :

- Conseil en informatique	CHF	12 514,95
- Conseil juridique et autre	CHF	1 620,00
- Bureau et administration	CHF	2 797,10
- Charges d'intérêt / liquidités	CHF	83,90
- Frais de garde	CHF	10 730,80
		<hr/>
Total	CHF	27 746 ,75

Les recettes se sont élevées à CHF 50 937,90 qui se décomposent comme suit :

- Dons	CHF	19 284,80
- Différences de change / devises étrangères	CHF	1 912,46
- Revenus des placements financiers	CHF	6 200,29
- Plus-values nettes de réalisation des placements financiers	CHF	23 540,35
		<hr/>
Total	CHF	50 937,90

Un excédent de recettes de CHF 23 191,15 a ainsi pu être dégagé à la clôture de l'exercice.

5. Affectation de l'excédent de recettes

Report à nouveau de l'exercice précédent	CHF	4 219,45
Excédent de recettes de l'exercice	CHF	23 191,15
		<hr/>
	CHF	27 410,60
		<hr/>
Dotation au fonds des dons associé	CHF	- 25 000,00
		<hr/>
Report à nouveau	CHF	2 410,60
		<hr/> <hr/>

6. Évolution du fonds des dons

Solde au 31 décembre 2014	CHF	917 300,00
Dotation au fonds (sur décision du conseil de fondation)	CHF	90 000,00
./. Dons		
FC Turtmann, tournois juniors E et F	CHF	- 2 000,00
Insieme oberwallis	CHF	- 20 000,00
FC Mörel-Filet	CHF	- 3 000,00
		<hr/>
Solde au 31 décembre 2014	CHF	982 300,00
		<hr/> <hr/>

7. Patrimoine net et capital social de la fondation

Au 31 décembre 2014, le patrimoine net de la fondation s'élevait à CHF 1 109 710,60, qui se décomposent en le report à nouveau de l'excédent de recettes de CHF 27 410,60, le fonds des dons de CHF 982 300,00 et le capital social de CHF 100 000.- versé par Sepp Blatter.

Viège, le 19 janvier 2015

Pour la Sepp Blatter Foundation

Niklaus Furger
Président